

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

CTF-SCF/TFC.9/4

15 octobre 2012

Réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF
Istanbul (Turquie)
2 novembre 2012

Point 4 de l'ordre du jour

RAPPORT D'ETAPE SUR LES MESURES DESTINEES A AMELIORER LES OPERATIONS DES CIF

I. INTRODUCTION

1. Lors de la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF tenue le 3 novembre 2011, les participants ont examiné le document *Proposition de mesures destinées à améliorer les opérations des Fonds d'investissement climatique* (CTF-SCF/TFC.7/4) et le document *Fonds d'investissement climatique : Enseignements tirés des interventions du secteur privé financées par l'intermédiaire des BMD* (CTF-SCF/TFC.7/Inf.4) et ils ont approuvé les recommandations et les mesures de suivi y afférentes visant à accroître la performance des CIF. Il a été demandé à l'Unité administrative des CIF de s'assurer, en collaboration avec le Comité des BMD, que les recommandations et les mesures approuvées sont mises en œuvre.

2. Lors de la réunion conjointe suivante des Comités du CTF et du SCF tenue le 2 mai 2012, les participants ont examiné le document *Rapport d'étape sur les mesures destinées à améliorer les opérations des CIF* (CTF-SCF/TFC.8/4/Rev.1). Les participants se sont félicités des progrès réalisés par l'Unité administrative des CIF et le Comité des BMD dans la mise en œuvre des mesures proposées et ils ont invité l'Unité administrative des CIF et le Comité des BMD à continuer d'œuvrer de concert pour s'assurer que les mesures approuvées sont intégrées dans les activités des CIF.

3. Ce document, *Rapport d'étape sur les mesures destinées à améliorer les opérations des CIF* (CTF-SCF/TFC.9/4), fait un nouveau point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures proposées. Les mesures achevées sont récapitulées à l'Annexe 1.

OBJECTIFS	ACTIVITÉ	SITUATION ACTUELLE
Renforcement de l'adhésion des pays	<p>En mai 2012, les participants à la réunion conjointe ont examiné le document CTF-SCF/TFC.8/5, <i>Renforcement des mécanismes de coordination nationale, de collaboration entre les BMD et de participation des parties prenantes aux programmes des CIF</i>, qui portait sur les points suivants : a) contexte général et raisons justifiant de renforcer la coordination nationale ; b) mise en place et renforcement des mécanismes nationaux de coordination ; c) propositions visant à renforcer les partenariats nationaux entre les BMD et la collaboration nationale entre les parties prenantes aux programmes des CIF intervenant à l'échelle nationale ; et d) incidences financières potentielles.</p> <p>Les participants à la réunion conjointe se sont félicités des mécanismes existants mis en place par les pays pilotes des CIF pour renforcer la coordination nationale et la participation des parties prenantes dans les pays pilotes des CIF et ils ont approuvé les propositions figurant dans le document en vue de renforcer la coordination nationale.</p> <p>Les participants à la réunion conjointe ont invité l'Unité administrative des CIF et le Comité des BMD à communiquer des informations sur les résultats des mécanismes de coordination nationale et à collaborer avec les pays pilotes à l'appui de la conduite des activités approuvées.</p>	Un document préparé en réponse à cette demande (CTF-SCF/TFC.9/Inf.2, <i>Mécanismes de coordination nationaux au titre des programmes des CIF : résultats et enseignements préliminaires</i>) sera présenté en novembre 2012.
Participation du secteur privé	En mai 2012, les participants à la réunion conjointe ont examiné le document CTF-SCF/TFC.8/8, <i>Proposition relative à des outils et instruments supplémentaires pour renforcer les investissements du secteur privé dans le cadre des CIF</i> , et ils ont :	

OBJECTIFS	ACTIVITÉ	SITUATION ACTUELLE
	<p>a) encouragé les pays et les BMD à allouer, en préparant de nouveaux plans d'investissement ou en révisant/actualisant les plans existants, une part accrue des financements des CIF aux investissements du secteur privé ;</p> <p>b) invité l'Unité administrative des CIF et les BMD à élaborer des directives opérationnelles spécifiques pour les instruments de financement actuellement admis au titre des CIF, lorsque ces directives sont de nature à promouvoir une plus grande diversité des instruments utilisés dans le portefeuille des CIF ;</p> <p>c) reconfirmé que les fonds alloués au titre des CIF peuvent être utilisés pour des prises de participations ;</p> <p>d) demandé à l'Unité administrative des CIF et à l'Administrateur d'élaborer, en concertation avec le Comité des BMD, une proposition détaillée visant à faciliter l'utilisation de la monnaie nationale dans les projets et programmes financés par les CIF, le cas échéant ; et</p> <p>e) prié l'Unité administrative des CIF et l'Administrateur d'élaborer, en concertation avec le Comité des BMD, une proposition détaillée de cadre de suivi et de gestion du risque financier pour les programmes du CTF et du SCT.</p>	<p>L'Unité administrative des CIF et les BMD ont préparé des propositions visant à faciliter l'allocation d'une part accrue des financements au secteur privé au titre de chacun des programmes des CIF. Ces propositions (documents FIP/SC.9/8, <i>Proposition d'allocation des ressources du FIP</i>, PPCR/SC.11/6, <i>Proposition d'allocation des ressources du PPCR</i> et SREP/SC.8/6, <i>Proposition d'allocation des ressources du SREP</i>) seront présentées en novembre 2012.</p> <p>Les directives sont en cours d'élaboration en attendant que des progrès se réalisent sur les questions de monnaie nationale et d'équité.</p> <p>Document en préparation pour mai 2013.</p> <p>Une étude (CTF-SCF/TFC.9/7, <i>Utilisation des monnaies nationales dans le cadre des projets des CIF</i>) sur l'utilisation des monnaies nationales sera présentée en novembre 2012.</p> <p>L'Administrateur a recruté un cabinet, Booz Allen Hamilton, pour préparer la proposition d'un cadre de gestion du risque. Ce cabinet présentera un projet de cadre de gestion du risque aux fins d'examen en novembre 2012.</p>

OBJECTIFS	ACTIVITÉ	SITUATION ACTUELLE
	<p>Les participants à la réunion conjointe ont demandé qu'une partie du plan de communication stratégique mette l'accent sur la sensibilisation des intervenants du secteur privé afin de promouvoir les instruments des CIF, y compris l'établissement d'une liste de pratiques optimales pour la mobilisation du secteur privé dont l'objectif serait d'aider les équipes des pays et des BMD à établir le flux des propositions d'investissement du secteur privé au sein de leurs programmes des CIF</p>	<p>Un programme de travail sur la participation du secteur privé a été intégré à la Stratégie de communication des CIF, qui a été approuvée en mai 2012. Le programme est actuellement en cours d'exécution. Le Forum du secteur privé, qui doit se tenir au cours du Forum du partenariat, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de sensibilisation visant à faire participer davantage d'acteurs du secteur privé aux opérations des CIF. La liste des pratiques pour la mobilisation du secteur privé est en cours d'élaboration.</p>
<p>Renforcement des communications</p>	<p>Les CIF devront promouvoir les échanges entre pays et le partage des expériences au plan régional par le biais du <i>Programme de soutien mondial</i> pour les pays pilotes, les autres pays intéressés et les groupes d'intervenants - y compris les groupes de la société civile et les groupes de femmes, le secteur privé et d'autres intervenants.</p>	<p>Les réunions des pays pilotes du FIP, du PPCR et du SREP ont été organisées en mars et avril 2012. Des réunions des pays pilotes de tous les quatre programmes des CIF seront également organisées en novembre 2012.</p> <p>Au nombre d'autres activités de promotion des échanges entre pays figurent les suivantes : le Forum du partenariat de deux jours, qui offre une occasion exceptionnelle d'échanger le savoir et les données d'expérience et le Bazar du savoir des CIF, qui favorisera le savoir et l'apprentissage durant le Forum. Divers événements en marge du Forum (concernant, par exemple, l'énergie éolienne, la biodiversité, l'énergie géothermique, etc.) offriront d'autres occasions d'échanger des informations sur des programmes, projets et approches spécifiques.</p>

OBJECTIFS	ACTIVITÉ	SITUATION ACTUELLE
Impacts sur le développement	Les participants à la réunion conjointe ont demandé à l'Unité administrative des CIF de collaborer avec le Comité des BMD à la préparation d'indicateurs de développement ou d'indicateurs relatifs aux effets sur la réduction de la pauvreté pour les activités financées par les CIF, et ils ont demandé que de tels indicateurs soient inclus dans les propositions soumises aux fins d'un financement par les CIF à compter de l'exercice 2013.	Toutes les propositions de projets soumises à l'Unité administrative des CIF doivent désormais inclure des indicateurs de développement. Une étude (document CTF-SCF/TFC.9/5, intitulé <i>Development impact assessments</i>), proposant une approche commune en matière d'inclusion des indicateurs de l'impact sur le développement sera présentée en novembre 2012.
Complémentarité des CIF et des portefeuilles existants des BMD	Les BMD ont présenté un document (CTF-SCF/TFC.8/11, <i>Complémentarité des CIF et des portefeuilles existants des BM</i>) qui fournit des informations sur l'élaboration d'une méthodologie conjointe pour déterminer les financements consacrés aux activités d'atténuation et d'adaptation dans leurs portefeuilles ordinaires aux fins d'examen à la réunion conjointe de mai 2012. Les BMD sont invitées à présenter d'autres informations à la réunion de novembre 2012.	Les BMD présenteront une note d'information fournissant d'autres renseignements lors de la réunion de mai 2013.
Résultats	<p>Les participants à la réunion conjointe ont examiné le document CTF-SCF/TFC.8/10, <i>Rapport d'étape sur la gestion axée sur les résultats</i>, et ils ont demandé à l'Unité administrative des CIF et aux BMD de proposer des cadres de résultats simplifiés aux fins d'examen lors de la réunion de novembre 2012.</p> <p>Une première version de la plate-forme web de suivi et d'évaluation devra être disponible sur le site web des CIF au plus tard à la fin de l'année civile 2011 afin d'être mise à l'essai. On s'attend à ce qu'elle fasse l'objet de mises à jour régulières.</p>	<p>Le Comité du SCF a approuvé le cadre de résultats simplifié du SREP en mai 2012. Les cadres de résultats révisés du CTF, du FIP et du PPCR seront présentés en novembre 2012 aux fins d'examen et d'approbation.</p> <p>La première version de la plate-forme web de suivi et d'évaluation a été élaborée et a été démontrée lors des réunions conjointes des Comités en mai 2012. La plate-forme sera officiellement lancée après la finalisation des cadres de résultats du CTF, du FIP et du PPCR.</p>
Bonne gouvernance et transparence	L'Unité administrative des CIF a partagé un document d'information intitulé, <i>Progress Report on CIF Compliance with the International Aid Transparency Initiative</i> (CTF-SCF/TFC.8/Inf.5) qui décrit le processus requis pour se conformer aux	Un rapport d'étape sur les progrès réalisés en vue de se conformer aux prescriptions de l'Initiative sera présenté en novembre 2012.

OBJECTIFS	ACTIVITÉ	SITUATION ACTUELLE
	prescriptions de l'Initiative.	
Opérations	Les participants à la réunion conjointe de mai 2012 ont examiné le document CTF-SCF/TFC.8/7, <i>L'utilisation d'instruments financiers dans le cadre des investissements du secteur public au titre des CIF</i> , qui présente des informations sur l'utilisation générale d'instruments disponibles par l'intermédiaire des BMD. Les participants à la réunion conjointe ont recommandé que soit établi un inventaire annuel des instruments financiers utilisés dans le cadre des CIF.	Un inventaire des instruments financiers sera fourni en mai 2013.
Problématique hommes-femmes	Les participants à la réunion conjointe ont demandé que les CIF intègrent au moins un indicateur ventilé par sexe dans chaque projet et ils ont aussi demandé aux CIF de procéder à une évaluation de l'impact des CIF dans le domaine de la problématique hommes-femmes, en tirant parti du document <i>Examen stratégique des CIF sur le plan de l'environnement, des questions sociales et de la parité hommes-femmes</i> rédigé en 2010.	Les BMD présentent, lorsque cela est possible, des indicateurs ventilés par sexe. Une évaluation de l'impact dans le domaine de la problématique hommes-femmes (document CTF-SCF/TFC.9/6, intitulé <i>Gender assessment</i>) sera présentée en novembre 2012.
Partenariat à l'échelle mondiale	Les participants à la réunion conjointe ont demandé à l'Unité administrative des CIF d'examiner, en consultation avec le Secrétariat de la CCNUCC, les moyens qui permettront aux CIF de partager le plus efficacement possible avec cette dernière des informations sur ses programmes.	L'Unité administrative des CIF a rencontré la CCNUCC pour examiner les domaines de collaboration et a ensuite participé au Comité permanent de la CCNUCC ainsi qu'aux échanges de vues sur le financement à long terme à Bangkok (août 2012) et au Cap (octobre 2012) respectivement. L'Unité administrative des CIF a aussi apporté des contributions à une publication de la CCNUCC sur les moyens de promouvoir des environnements favorables et de faire face aux obstacles au développement et au transfert des technologies au Comité exécutif de la technologie.

ANNEXE 1 : MESURES ACHEVÉES

OBJECTIFS	ACTIVITÉ	SITUATION ACTUELLE
Renforcement de l'adhésion des pays	L'Unité administrative des CIF et le Comité des BMD devront revoir les modèles de rapports de missions conjointes et de présentation de projets et de programmes et faire en sorte qu'ils tiennent compte des prescriptions en matière d'établissement de rapports.	L'Unité administrative des CIF et le Comité des BMD ont révisé les modèles de rapports.
Renforcement des communications	<p>Une stratégie globale de communication (CTF-SCF/TFC.8/6, <i>Stratégie de communication des CIF</i>) a été approuvée au cours de la réunion conjointe du CTF et du SCF en mai 2012</p> <p>Des mesures devront être prises afin de pouvoir présenter un site web des CIF amélioré avant la fin du premier trimestre de 2012.</p>	<p>L'Unité administrative des CIF met actuellement en œuvre la stratégie de communication des CIF, en collaboration avec le Groupe de travail des communications CIF/BMD.</p> <p>Un site web amélioré a été mis en place.</p>
Résultats	<p>Il conviendra de disposer le plus rapidement possible, et au plus tard à la fin de l'année civile 2011, d'outils et de guides précis sur la manière dont les cadres de résultats des CIF se répercutent sur les projets et plans d'investissement des pays.</p> <p>Les participants à la réunion conjointe du CTF et du SCF ont approuvé les modifications au Cadre de gouvernance et aux Règles de procédure</p>	<p>Les guides ont été convenus avec les BMD et ont été partagés lors de la réunion conjointe des Comités du CTF et du SCF de novembre 2011.</p> <p>Toutes les modifications proposées ont été approuvées.</p>
Bonne gouvernance et transparence	<p>L'Unité administrative des CIF devra prendre les mesures voulues pour assurer une représentation égale des membres représentants de pays bénéficiaires et de pays contributeurs aux réunions conjointes des Comités du FTP et du SCF.</p> <p>Les observations des membres des comités et sous-comités concernant les plans d'investissement, programmes et projets proposés devront être régulièrement diffusées sur le site web des CIF.</p>	<p>Le principe de la représentation égale aux réunions conjointes est appliqué depuis la réunion de mai 2012.</p> <p>Cette diffusion est une pratique courante.</p>

OBJECTIFS	ACTIVITÉ	SITUATION ACTUELLE
Opérations	<p>Les participants à la réunion conjointe ont approuvé en mai 2012 une proposition (document CTF/TFC.9/6, <i>Proposition relative à la création de cibles pour suivre l'exécution des projets du CTF</i>) établissant des cibles pour suivre l'exécution des projets du CTF.</p> <p>Le suivi et l'évaluation des résultats obtenus à cet égard, y compris l'énumération des raisons justifiant d'éventuels retards, devront faire l'objet de rapports transparents sur le portefeuille de projets et de programmes et sur sa gestion.</p>	<p>La proposition a été mise en œuvre et tous les rapports sur la réserve de projets devraient le refléter.</p> <p>La gestion de la réserve de projets représente actuellement une activité permanente et la réserve de projets est présentée aux Comités tous les 6 mois aux fins d'examen.</p>
Problématique hommes-femmes	<p>Il convient d'inclure dans toutes les missions et dans la préparation des projets des spécialistes des questions de parité des sexes qui veilleront à la prise en compte appropriée de la problématique hommes-femmes.</p> <p>Chaque projet devrait comporter au moins un indicateur ventilé par sexe.</p>	<p>Les BMD veillent à ce que des spécialistes des questions de parité des sexes participent à des missions conjointes.</p> <p>Actuellement appliqué le cas échéant.</p>